Courrier

Nous vous invitons à transmettre précisément votre adresse en :

- Indiquant le **N° de votre studio**
- Précisant s'il s'agit du **N°5** ou du **N°7** de la Rue Tailles aux Moines.
  Toutes vos communications avec l'Association Escale et Habitat (règlement, problème à signaler ou tout autre message à transmettre) doivent être adressées :
- **Soit au siège social** :
  37, rue Pierre et Marie Curie
  B.P.758 - 41007 BLOIS Cedex
  02 54 52 36 00
- **Soit dans la boîte aux lettres d'Escale et Habitat** présente à la résidence au 7, rue Taille aux Moines.
  Nous vous demandons de relever régulièrement votre boîte aux lettres et d'être attentif aux courriers que vous recevez de l'association.

Lors de votre départ, votre courrier ne sera pas réexpédié. Vous devez effectuer un changement d'adresse auprès de la POSTE.

Les professionnels du service logement

Contact général du service, pour toute demande :
servicelogement@escalehabitat-blois.fr

- **Slimane CHIBANE**, agent de maintenance Résidence Abbé Grégoire
  Slimane est présent du lundi au mercredi sur le site de la Résidence
- **Alice DELONIN**, responsable service logement → a.delonin@escalehabitat-blois.fr
- **Océanne LEROY**, conseillère en économie sociale et familiale → o.leroy@escalehabitat-blois.fr
- **Pauline FOURNIER**, conseillère en économie sociale et familiale → p.fournier@escalehabitat-blois.fr
- **Estelle GUINEDOR**, assistante administrative et de gestion → e.guinedor@escalehabitat-blois.fr

Numéros utiles :

Escale Habitat : ***02 54 52 36 00***
Hôpital de Blois : ***02 54 55 66 33***
Pompier : ***18***
Escale Habitat N° d'urgence : ***06 26 60 39 78***
Police Nationale : ***17***
SAMU : ***15***

Restons connectés :

Pour les animations :

Equipe Animation FJT Blois

equipeanimfjtblois

Pour le restaurant :

facebook instagram

RESIDENCE ETUDIANTE ABBE GREGOIRE

5/7 rue de la taille aux moines 41000 Blois

LES INDISPENSABLES

Horaires

Un accueil physique est assuré au 37 rue Pierre et Marie Curie à Blois.

Les Horaires de la réception
Du lundi au vendredi de 8h00 à 22 h 30
Le samedi de 10h00 à 21h00
Le dimanche de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 21h00
En dehors de ces horaires vous disposez d'un numéro de téléphone en cas d'urgence: **06 26 60 39 78.**

Numéro de la réception : 02 54 52 36 00

Votre dossier

La Redevance
L'ensemble des charges est inclus dans la redevance (eau, électricité, chauffage, taxe d'habitation). Vous devez régler votre échéance avant le **5 de chaque mois**. (CB, espèces ou chèque). Les tarifs sont réévalués au 1er Janvier de chaque année.

Le dossier APL
Il est signé le jour de votre arrivée et envoyé à la CAF dans le mois d'entrée.

L'assurance
Une attestation d'assurance pour votre logement à la résidence, comprenant une responsabilité, civile est à fournir chaque année.

A votre écoute
L'équipe **socio-éducative** du FJT est à votre disposition en cas de besoin. N'hésitez pas à nous solliciter.

En cas de départ
Un préavis de 30 jours est à respecter. **Un état des lieux de sortie** devra être fait le jour du départ, à cette occasion vous restituerez votre clef de logement.
La caution vous sera restituée sous un mois sous réserve que le ménage soit fait et qu'il ne soit pas constaté de dégradations par rapport à l'état des lieux d'entrée.
Vous devrez nous communiquer votre nouvelle adresse et nous nous chargerons de prévenir la CAF de votre départ.

La Vie à la résidence

Logement
Vous êtes installé dans un des **65 logements** de la résidence étudiante Abbé Grégoire.
Votre logement est équipé, meublé et un état des lieux a été effectué.

Vous disposez :

- *D'une cuisine équipée avec plaques électriques et réfrigérateur*
- *D'une prise télévision*
- *D'une prise téléphone*

Merci de veiller à maintenir votre logement en bon état et à assurer son entretien tout au long de votre séjour.

En cas de problèmes, (lavabo bouché, ampoule à changer, réfrigérateur en panne...) prévenez l'accueil. Un agent de maintenance interviendra dans les plus brefs délais.

Accès à la Résidence
Il vous a été remis lors de votre arrivée **deux clefs** vous donnant accès à votre logement ainsi qu'à certains équipements à votre disposition (laverie et salle résident).

Votre clef est **nominative** et ne doit en aucun cas être confiée à une tierce personne. Votre responsabilité est engagée en cas d'utilisation frauduleuse de votre clef.

- Toute perte de clef doit être immédiatement signalée.
- Le renouvellement de la clef est facturé **15 €**

Vous pouvez également nous solliciter pour l'obtention d'un badge pour l'accès au parking si vous disposez d'un véhicule.
La Caution du badge est de **30 euros.**

Les services

Vous disposez d'une salle collective au rez-de-jardin de la résidence. La porte s'ouvre grâce à votre clef de logement.
L'ensemble des équipements de l'espace résident est placé sous votre responsabilité. Pour le bien de tous, pensez à ranger et à nettoyer cet espace. Pour des soirées particulières, la salle peut être occasionnellement mise à votre disposition. Pour cela, prenez contact avec l'équipe socioéducative de l'association pour connaître les modalités d'utilisation.
Cette salle est réservée aux habitants de la Résidence. Les personnes **non-résidentes** devront impérativement être accompagnées d'un résident qui sera responsable de leur agissement.

Lavomatic : Un lave-linge et un sèche-linge sont mis à votre disposition gratuitement. Pour son bon fonctionnement vous devez veiller à le laisser propre et à bien retirer votre linge après le lavage ou le séchage, pour les personnes suivantes. (Un cycle de lavage dure environ 45 min). La lessive n'est pas fournie

Garage 2 roues : Le garage 2 roues est accessible sur demande. Une clef spécifique vous sera alors remise.

Parking : Afin de gérer au mieux le stationnement des véhicules, nous mettons un parking privatif à votre disposition. Merci de nous communiquer l'immatriculation du véhicule.

Télévision : Chaque studio est équipé d'un précâblage pour la réception de la télévision.

Infos Pratiques

Charges
Les charges sont incluses dans votre loyer.

Eau : Les consommations d'eau sont incluses en totalité dans la redevance.

Electricité : Sont comprises les consommations électriques relatives aux parties communes et les consommations propres de chaque résident dans son studio.
L'ensemble de ces consommations est estimé annuellement selon les bases suivantes :
Type 1 – 1 personne : 3400 KW
Type 1 bis / Duplex – 1 personne : 4100 KW
Type 1 bis/ Duplex – 2 personnes : 4400 KW

Tout dépassement significatif de cette base vous sera facturé.